

INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Date d'inscription :

		/			/	2	0		
--	--	---	--	--	---	---	---	--	--

☐ Installateur ☐ Architecte ☐ Grossiste ☐ BT Certified & Expert

Société : _____ Nom de contact : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Commune : _____

Tel: _____ Fax: _____

GSM : _____ Adresse e-mail : _____

TVA/N° d'ent

B	E								
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--

SOUHAITE PARTICIPER AUX FORMATIONS DONNÉES PAR "LA LEGRAND GROUP ACADEMY" :

Choisissez la formation et la date souhaitée*

- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (9/01/2018) >> Arlon
- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (30/01/2018) >> Liège
- ☐ VIDÉOPHONIE, système 2-fils (31/01/2018) >> Diegem
- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (15/03/2018) >> Diegem
- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (30/05/2018) >> Liège
- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (12/09/2018) >> Diegem
- ☐ VIDÉOPHONIE, système 2-fils (3/10/2018) >> Diegem
- ☐ MyHOME_Up, l'évolution de la domotique (21/11/2018) >> Gosselies

Nombre de participants :

☐ 1 ☐ 2

NOM PARTICIPANT 1: _____ E-mail: _____ GSM : _____

NOM PARTICIPANT 2: _____ E-mail: _____ GSM : _____

CONDITIONS GÉNÉRALES INSTALLATEUR

La participation aux formations Audio-Vidéo et **MyHOME_Up** n'exigent aucun prérequis spécifique. Le prix par personne et par formation est de 65 EUR, TVA comprise. Les frais d'inscription doivent être versés au plus tard sept jours calendaires avant le début du cours. Toute annulation doit être demandée par écrit au plus tard une semaine (sept jours calendaires) avant le début de la formation. Le droit d'inscription payé peut alors être utilisé pour l'inscription dans la session suivante et ne peut pas être réclaté. Si vous annulez à une date ultérieure en cas d'absence, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés.

CONDITIONS GÉNÉRALES INSTALLATEUR BT CERTIFIED & EXPERT

La participation aux formations Audio-Vidéo et **MyHOME_Up** n'exigent aucun prérequis spécifique. Le droit d'inscription payé peut alors être utilisé pour l'inscription dans la session suivante et ne peut pas être réclaté. Si vous annulez à une date ultérieure en cas d'absence, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés.

CONDITIONS GÉNÉRALES ARCHITECTE

La participation aux formations Audio-Vidéo et **MyHOME_Up** n'exigent aucun prérequis spécifique. Le prix par personne et par formation est de 65 EUR, TVA comprise. Les frais d'inscription doivent être versés au plus tard sept jours calendaires avant le début du cours. Toute annulation doit être demandée par écrit au plus tard une semaine (sept jours calendaires) avant le début de la formation. Le droit d'inscription payé peut alors être utilisé pour l'inscription dans la session suivante et ne peut pas être réclaté. Si vous annulez à une date ultérieure en cas d'absence, les frais d'inscription ne vous seront pas remboursés.

CONDITIONS GÉNÉRALES GROSSISTE

La participation aux formations Audio-Vidéo et **MyHOME_Up** n'exigent aucun prérequis spécifique. Toute annulation doit être demandée par écrit au plus tard une semaine (sept jours calendaires) avant le début de la formation. Si vous annulez à une date ultérieure en cas d'absence, des frais d'annulation de 65 euro/personne vous seront facturés.

☐ En cochant cette case, le demandeur accepte les conditions générales susmentionnées

VEUILLEZ NOUS ENVOYER CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION VIA FAX OU E-MAIL